

*Si on n'est pas censé grignoter au milieu de la nuit, alors à quoi sert la lumière dans le frigo? (Mathou)*

## Edito



"Printemps des poètes"... "Dis- moi dix mots" édition 2017: **avatar, canular, émoticône, favori(te), héberger, fureteur(euse), nomade, nuage, pirate et télésnobber...**

En mars, prenons le temps de la pause "Poésie"... Dans nos campagnes Allodiennes, "faisons salon", Agriculture oblige ! Voici de quoi régaler les oreilles de nos petits avec cette comptine...

*"Oh la vache, toutes ces tâches sur ton tablier. De la tête jusqu'aux pieds, tu es barbouillée. Mais la vache, toutes ces tâches, faut pas les laver ... car une vache pleine de taches c'est très raffiné !"...*

A vos rimes, étonnez- vous... Choisissez selon votre humeur un des dix mots de la liste et crayonnez- en d'autres qui vous viennent de façon aléatoire, le résultat sera assurément original et de sensibilité charmante, à déguster avec vos proches...

Bel instant poétique et à tous bonne lecture du P'tit Journal...

## Agenda

- 24 mars: Conseil Municipal (vote du budget)
- 25 mars: atelier musical pour enfants 0-6ans 10h30 à l'école
- 25 mars: réunion organisée par "l'Espace Jeunes" salle conseil Lalleu
- 25 mars: soirée Country APE à la salle Auguste Pavie à Thourie
- 26 mars: changement d'heure
- 31 mars: soirée jeux organisé par la biblio à An Alloz
- 1er avril: concours photo de la meilleure pose devant l'église- à envoyer à l'adresse mail du PJJ
- 1er avril: foot jeunes- rencontre à Lalleu à 10h30
- 2- 9 avril permanence de l'ACCA à la mairie 10-12h
- 7 avril soir: vacances!!!
- 17 avril: pâques
- 23 avril et 7 mai: élections présidentielles
- 11 et 18 juin : élections législatives

## Le conseil municipal vous informe



### MERCI

Suite au recensement, Mme Isabelle THEPAUT tient à remercier l'ensemble de la population pour l'accueil que chacun lui a réservé.

### PLUI

Les réunions continuent et notamment la partie agricole. Une première réunion a eu lieu concernant un premier diagnostic des zones humides, un travail de terrain va donc commencer.

Un arrêté préfectoral est instauré pour que le cabinet d'études CALYX BIODIVERSITÉ, représenté par Mr Florian POUZET, puisse intervenir sur vos parcelles. Un état des lieux sera ensuite mis à votre disposition pour que chacun puisse constater les zones humides et surtout y donner son avis. Nous vous tiendrons informés de chaque étape.

Pour rappel: les référents agricoles sont Valérie MALEUVRE et Jean-Pierre ETENDARD.

Les référents des zones humides sont : Germain GIMENO, Christophe GENDRON, David QUEREL, Claude ORAIN.

### EMPLOI COMMUNAL

Joël GODET étant actuellement en arrêt maladie et Philippe ORAIN terminant son contrat le 17 avril, nous avons embauché Laurent HAMON du Grand FOUGERAY pour une période de 3mois à temps complet .



# Infos mairie

Lundi, Mardi, Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : fermée

Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

02 99 43 12 32 / [mairie@lalleu.fr](mailto:mairie@lalleu.fr)

Mairie fermée le 21 mars, 31 mars, 4 avril, 25 avril

**MESSE** Nouveau jour: 3ème dimanche du mois.

## POUBELLES

Pensez à les ramasser après le passage du camion du SMICTOM et surtout anticipez les événements exceptionnels. Par exemple, mieux vaut éviter de sortir sa poubelle le jour d'une tempête. Il en est d'ailleurs de même pour tout ce qui se trouve en extérieur et qui pourrait voler sur la voie publique et blesser un passant ou créer un accident.

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

**Le vote par PROCURATION**

**Qu'est-ce que le vote par procuration ?**  
Vote par procuration signifie confier à un autre électeur le soin de voter pour soi.

**Qui demande la procuration ?**  
Le mandant, c'est-à-dire celui qui donne procuration à une autre personne. Plusieurs motifs peuvent justifier cette demande : obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un mobile, résidence dans une autre commune, absence.

**Qui vote ?**  
Le mandataire, c'est-à-dire celui qui se présente au bureau de vote. Le mandataire doit remplir deux conditions : pour de ses deux électeurs et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il faut en revanche pas nécessairement qu'il ait voté dans la même commune de vote que le mandant. Il peut recevoir deux procurations au maximum, dont une seule établie en France.

**Comment établir une procuration ?**  
C'est le mandant qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent.

**Où ?**  
Au bureau de vote de la commune ou au bureau de vote de la commune de destination de l'électeur, ou au bureau de vote de la commune de destination de l'électeur, ou au bureau de vote de la commune de destination de l'électeur.

**Quand ?**  
Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit parvenir à la commune de la commune de destination au moins 15 jours avant le jour de l'élection. Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement de la procuration, il ne faut pas attendre le dernier moment !

**Quels documents permettent la procuration ?**  
• Un titre d'identité.  
• Un formulaire de procuration, soit fourni ou acheté de l'association habilitée et rempli en ligne, soit, pour gagner du temps, rempli en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et imprimé sur deux feuilles. Ce formulaire est composé de deux parties. Une indiquant l'identité complète du mandant et du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance), une indiquant sur l'adresse indiquant le type d'établissement et un éventuel allier ou mandant.

**Est-ce que le mandant peut voter, malgré la demande de procuration ?**  
• Avant le jour de vote : le mandant peut voter à tout moment sa procuration même délicate que pour l'établissement de la procuration.  
• Le jour de vote : en l'absence de validation, le mandant peut quand même voter si la procuration n'a pas encore été validée.

**Est-ce que la procuration est payante ?**  
Non, une procuration est établie sans frais.

**Cas particulier**  
Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent solliciter par écrit auprès d'une association habilitée ou directement le plus proche le service à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical.

**L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**  
aura lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

**LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**  
auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017.

# Infos pratiques



## CARTE BANCAIRE ET PIRATAGE: LES PRÉCAUTIONS A PRENDRE SUR INTERNET

- Ne pas acheter en ligne depuis un Wi-Fi public.
- Prêter attention aux sites inconnus / faux sites Internet.
- Veiller à ce que le site sécurise la transaction bancaire. Utiliser la double sécurité. De nombreuses banques proposent désormais la 3D Secure.
- Ne jamais enregistrer une carte de paiement sur une application smartphone ou dans le navigateur de l'ordinateur.

Maison de la consommation et de l'environnement  
Rennes – 02 99 30 35 50  
[info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org)

**En cas d'opération frauduleuse:** faire immédiatement opposition en appelant votre banque ou le 0892 705 705.

## STOP POUX: Mes solutions naturelles pour éradiquer les bêtes de leurs jolis têtêtes.

- 1/ Les poux n'aiment pas les substances huileuses car elles obstruent leurs branchies et les étouffent. Donc pas de pitié, on badigeonne la tête de mademoiselle avec de la mayo ou de l'huile de cuisine. Vous pouvez y ajouter quelques gouttes de Tea Tree (arbre à thé), attention aux yeux! Idéalement laisser agir une bonne heure sous un bonnet. Laver les cheveux 2 fois avec un shampoing classique. Pour un meilleur résultat rincer le 1er shampoing avec ½ verre de vinaigre pour 1L d'eau. Pour les lentes, il faudra vous armer de patience: le bon vieux peigne à poux vous permettra de les enlever une à une pendant et après le traitement huileux.
- 2/ Oreiller, draps, coussins, doudous, ...Tout laver à 60° ou sinon mettre dans un grand sac poubelle fermé pendant 10 jours.
- 3/ Ne pas hésiter à renouveler le traitement 4 jours après, puis la semaine suivante.

3/ En préventif: Mettre quelques gouttes d'huile essentielles de Lavande dans le shampoing ou une goutte derrière chaque oreille.

4/ Vérifier régulièrement les cheveux de vos enfants, merci pour eux et merci pour les autres.



## Incroyables Comestibles

Cette année, le printemps des Allodiens sera marqué par la mise en place des bacs de jardinage dans le bourg. Les incroyables comestibles se réunissent pour cette action le **1er avril à 10h30 place de l'église**, pour planter quelques baies et inaugurer les bacs de plantation. Tous les habitants sont les bienvenus pour partager cet événement, ainsi que vos petites graines si vous en avez en trop... Nous remercions tous les participants.



## NOS ÉLUS AUX COMMISSIONS Com.Com

Nous tenions à vous préciser notre engagement auprès de la communauté de Communes et nous vous rappelons les commissions auxquelles nous nous sommes engagés et auxquelles nous participons.

DIGUE Christine: commissions Economie, Finance, Communication, Transfert de charge

JAGULT Daniel : commission Environnement

LASSALLE Thierry : commission PLUI

COTTIER Catherine: commission Finance / Culture

PRIME Evelyne : commission Transport

Chollet David : Commission Accessibilité

## UN ESPACE JEUNE PRES DE CHEZ VOUS !

Samedi 25 Mars à 11h00, L'espace jeunes communautaire de Tresboeuf organise une réunion d'information à destination des parents et des jeunes de 11 à 18 ans. Au programme : Présentation de la structure, échange autour de vos besoins et de vos envies. RDV Salle du Conseil - Mairie de Lalleu.

Renseignements : Espace Jeunes 06 47 00 52 97  
jeunesse.tresboeuf@bretagneportedeloire.fr

## DISPOSITIF ARGENT DE POCHE: en cours de réflexion

De nouvelles orientations vont être proposées et travaillées par les élu.es communautaires de la commission Enfance/Jeunesse en mars. Une communication publique sera faite fin mars- début avril sur les modes de participation.

Les personnes peuvent prendre contact avec le Pij par téléphone ou par mail mais il n'y aura aucune pré-inscription avant la fin mars.

Contact: PIJ Bain de Bretagne- Lydie BUSIGNIES  
pij@bretagneportedeloire.fr

## SPANC: service des eaux

Evolution du tarif des contrôles SPANC : Service Public Assainissement Non Collectif

Nous vous rappelons que lors de l'achat ou de la vente de maison dont l'assainissement est individuel un contrôle s'impose et que celui ci est obligatoire. Pour tout renseignement s'adresser au service coordonné par Mme Graziella Vallée.

Vous êtes une association, un professionnel ou un particulier de Lalleu. Vous souhaitez faire passer une annonce, une photo, une astuce dans le P'tit journal de Lalleu? Ou tout simplement réagir aux articles, poser une question?

Envoyez-nous vos propositions avant le 10 de chaque mois à:

[lepetitjournaldelalleu@gmail.com](mailto:lepetitjournaldelalleu@gmail.com)



## ACCUEIL DE LOISIRS: vacances de Printemps 2017

Au programme de ces vacances: suite et fin de l'aventure « Les petits Reporters ». A la fin des vacances un journal vidéo sera accessible aux familles. Il retracera les activités vécues par les enfants durant leurs vacances.

Les enfants iront à Rennes le 13 Avril participer à un grand jeu dans le parc du Thabor réunissant d'autres accueils de loisirs Léo Lagrange Ouest. Ils fabriqueront leur repas, des grands jeux leur seront proposés, deviendront de vraies mains vertes avec du jardinage.

Une veillée sera proposée aux enfants et à leur famille le vendredi 21 Avril à partir de 18h20. Petits, grands, parents, familles tout le monde est invité !

Du lundi 10 au Vendredi 21 Avril 2017, l'équipe d'animation composée de Quentin, Mélanie, et de Mathieu en qualité de Directeur, organisent les meilleures vacances possibles aux enfants !

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs s'appuie sur les valeurs éducatives de la fédération Léo Lagrange et le projet de la commune.

Les animateurs s'engagent au service des orientations retenues. Ils veillent à proposer des actions éducatives encourageant l'esprit critique, la prise d'initiatives, le partage et la solidarité. Ils allient rythme de l'enfant, jeux, découvertes, dans un climat de confiance et de bienveillance.

Ouvert aux enfants de 3 à 12ans de Tresboeuf, La Couyère, Lalleu et La Bosse de Bretagne  
13 rue de merisiers à Tresboeuf.

Directeur: Quéré Mathieu au 07.77.49.12.12 ou [tresboeuf@leolagrange.org](mailto:tresboeuf@leolagrange.org)

Horaires et ouverture du 10 au 21 Avril 2017:

Tous les jours de 7h30 à 18h30. Fermé le lundi 17 Avril.

Accueillir un enfant  
DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES  
pour les vacances!

C'est un temps  
de bonheur qui comptera  
dans sa vie

# Racontez-nous Lalleu

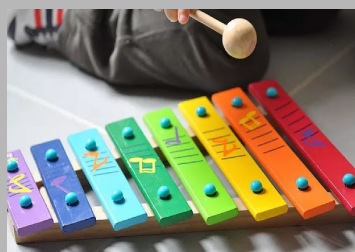
## ET SI ON FAISAIT UNE BONNE ACTION?

Le Secours Populaire français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au : 14, rue des Veyettes 35000 Rennes, n° de téléphone : 02.99.53.31.41. Mail : [contact@spf35.org](mailto:contact@spf35.org)



## Bibliothèque de Lalleu

NOUVEAU



**ATELIER DECOUVERTE MUSICALE** pour les enfants de 0 à 4 ans, samedi 25 mars à 10h30 à 11h15 à l'école.

Pour cette séance particulière, Fanny Corbé vous propose un moment musical avec des histoires sonores, des comptines, des jeux de doigts, le tout accompagné d'instruments variés. Puis place à l'exploration sonore par l'écoute et la mise à disposition d'instruments qui seront ensuite manipulés par les enfants.

### Coup de Coeur pour le livre

#### Un avion sans elle de Michel Bussi

Un crash d'avion, un seul rescapé, un bébé que deux familles vont se disputer, une longue enquête un beau final .....une histoire qui donne envie de tourner les pages.



### SOIRÉE JEUX

Vendredi 31 mars à 20h00 à An Alloz.

Enfants et adultes sont les bienvenus. Vous pouvez apporter vos propres jeux.



Dominique KAHN, employée conjointement à temps plein entre les bibliothèques de Lalleu, Tresboeuf, La Couyère, n'a pas souhaité renouveler son contrat pour des raisons personnelles. Nous la remercions vivement pour sa collaboration et son expérience. Notre bibliothèque fonctionnera de nouveau avec les bénévoles présents: Stéphanie, Yannick, François, Nicolas et Patricia. Les anciens horaires seront repris:

**SAMEDI ET DIMANCHE  
DE 11H00 A 12H00**

Nous vous rappelons que des magazines et jeux de sociétés sont mis à votre disposition et peuvent être empruntés. Alors n'hésitez plus!!!



**Venez découvrir un nouveau livre, une activité culturelle, et pourquoi pas nous en parler! Inscription gratuite**

Bibliothèque de Lalleu - école de Lalleu - ouverte le samedi et dimanche de 11h à 12h

**DEVENEZ BENEVOLE pour la bibliothèque: 06 26 15 24 23**

*Le p'tit journal de Lalleu* - [lepetitjournaldelalleu@gmail.com](mailto:lepetitjournaldelalleu@gmail.com)

Comité de rédaction: C. Digue, C. Croixmarie, N. Simon, L. Neveu, E. Prime, T. Lassalle

Mairie de Lalleu - 6 rue des Hortensias - 35 320 Lalleu

tel: 02 99 43 12 32 - mail: [mairie@lalleu.fr](mailto:mairie@lalleu.fr) - [www.lalleu.fr](http://www.lalleu.fr)

# Réunion du conseil municipal

du 17 février 2017

**Présents :** Mmes DIGUE, COTTIER, NEVEU, MALEUVRE arrivée de Mme PRIME à 22h30

Mrs JAGAULT, LASSALLE, ÉTENDARD

**Absents excusés :** Mme PRIME donnant pouvoir à Mme COTTIER jusqu'à son arrivée, Mme CROIXMARIE donnant pouvoir à Mme NEVEU, Mrs CHOLLET donnant pouvoir à Mme DIGUE et CLEMENT donnant pouvoir à Mr LASSALLE

**Absents :** Mme HAMON, Mrs BARREL, BOURDEAU et LURTON.

## ACHAT D' UN PHOTOCOPIEUR POUR LA MAIRIE.

Après étude de différents devis, il a été choisi la société OMR qui travaille déjà avec la commune.

L'école va se voir également attribuer un nouvel appareil.

Montant HT 2000€

**Vote: pour 11**

## FRAIS DE NETTOYAGE DES TAGS DU BAR DU TERRAIN DE FOOTBALL

Courant octobre dernier, la buvette du foot avait été recouverte de graffitis. Mme le Maire avait rencontré une personne qui n'avait pas nié les faits et s'était engagé à venir nettoyer le tout.

Il s'avère que le nettoyage a été effectué par les employés communaux. Le tout sera facturé à cette personne pour un montant de : 483€54 (produits et temps passés par le personnel communal)

**Vote pour 11**

## CONTRÔLE URSSAF 2013

Nous avons eu l'année dernière un contrôle Urssaf sur les rémunérations de 2013. Un compte rendu a été ensuite établi par cet organisme et il s'avère qu'une anomalie en ressortait, Mr BARREL, ancien maire, aurait dû cotiser au régime général par le biais de son bulletin de salaire sur son indemnité d'élu suite à l'évolution de la législation à compter du 1er janvier 2013 sur le cumul de revenus personnels.

En conséquence il est demandé à Mr BARREL de nous régler sur la totalité des indemnités de maire perçues en 2013 les cotisations salariales au titre du régime maladie pour 0,75% et assurance vieillesse pour 0,10% + 6,75% soit un total de 7,60% sur les 14.141€ (montant brut des indemnités de maire) à savoir : **1074,72€.**

La commune prenant à sa charge les cotisations patronales pour un montant de **4270,58€**

Pour procéder à cette demande une délibération s'impose.

**Vote: Pour 11**

## DISSOLUTION DU BUDGET CCAS

Le centre communale action sociale CCAS est obligatoire pour les communes de plus de 1500 habitants. Notre commune n'ayant pas cette obligation, le budget CCAS est donc intégré directement dans celui de la commune. Le CCAS devient une commission et est en charge du budget qui lui est affecté et donc par conséquent rien n'est changé.

Le repas annuel offert par la commune pour les personnes de plus de 65 ans reste en place ainsi que les colis distribués aux personnes ne pouvant plus se déplacer.

Le paiement des terres du CCAS 4ha 10a 9ca entreront en compte produit soit 489€ /an.

**Vote : pour 11**

Rappel des membres de la commission CCAS

Elus Mmes DIGUE, COTTIER, Mrs ETENDARD, JAGAULT, LASSALLE.

Membres d'association Mmes LAINE, HEUDE, MAINE Mr DAUVIER

## PRISE EN CHARGE DES REPAS POUR LES FORMATIONS DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Il est proposé qu'à compter du 1er mars 2017, la commune prenne en charge les repas pour les formations auxquelles les employés participent. Ceci se fera sur présentation de justificatifs et ce à hauteur de 7€ le repas.

Vote: pour 6, contre 1, abstentions 4.

## REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION TRANSPORT AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

Choix du représentant: PRIME Evelynne

## REMBOURSEMENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES ARCHITECTES

Suite à un contrôle de dossier de permis de construire déposé pendant l'année 2015 par l'ordre des architectes, des frais ont donc été engagés pour l'envoi de celui-ci.

Nous avons obtenu le remboursement de 10,12€ et pour cette recette une délibération nous est demandée.

**Vote : pour 11**

## ACCEPTATION DON DU FOOTBALL CLUB

Suite aux travaux engagés par la commune concernant l'éclairage du terrain de foot, le football club a décidé de nous faire un don de 2200€.

Le conseil approuve ce geste financier et délibère à ce sujet.

**Vote pour 11**

## FUTUR TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Une commission spéciale est créée pour la mise en place d'un règlement intérieur du cimetière.

A la commission bâtiments s'ajoute les personnes suivantes: Catherine COTTIER, Daniel JAGAULT, Liliane NEVEU et Marine COLIN.

**Nous avons également besoin de votre mémoire et de vos connaissances des familles afin faire ce travail avec précision et de procéder à un inventaire des concessions.**

**N'hésitez pas à appeler la mairie.**

## DIVERS

Mme DIGUE présente au conseil le projet de Mr Christophe GENDRON qui lui demande l'autorisation de la construction d'un boviduc sur la route de la Gâtelière. Après discussion, le conseil accepte ladite construction sous réserve des conditions qui seront transmises par écrit à Mr Gendron, ceci dans le but d'être clair pour chaque partie. Une délibération sera prise lors du prochain conseil.

Discussion des divers projets de l'année 2017.

Remplacement de divers matériels de la commune.

Informations sur la journée du patrimoine qui se déroulera le 17 septembre.

Prochains conseils :

Le 17 mars

Le 24 mars pour le vote du budget en présence de Mr Armand trésorier

# La vie de la commune

L'**ACCA** (Association des Chasseurs) sera présente les dimanches 2 et 9 avril 2017 de 10h à 12h à la salle du conseil pour le paiement annuel des terres aux propriétaires.



**Concours de dessin  
Pâques 2017**

**ANALLOZ** organise un concours de dessin gratuit ouvert aux enfants de 4 à 12 ans sur le thème de Pâques. Entre le 28 mars et le 9 avril 2017, dépose ton dessin chez **ANALLOZ**

**Dessine ton œuf de Pâques!**

Les enfants sont invités à dessiner un œuf de pâques. Ils peuvent le colorier, le peindre, coller des gommettes, ou toute autre technique. Derrière le dessin, il faut indiquer le nom, prénom, âge, adresse et numéro de téléphone.

Les dessins seront affichés chez **ANALLOZ**

**Je participe :**  
Un seul dessin par enfant de 4 à 12 ans participant !  
Ils sont répartis selon 3 catégories :  
4-6 ans / 7-9 ans / 9-12 ans

**Je dépose mon dessin :**  
Entre le 28 mars et le 9 avril 2017, les dessins sont à déposer chez **ANALLOZ**

**Je peux gagner quoi ? :**  
Des œufs en chocolats (ou autre moulage) offert par **ANALLOZ**  
9, rue de la mairie 35320 LALLEU  
02 99 43 79 03



L'Association des Parents d'Élèves  
De Thourie - Lalleu - La Couyère  
Organise

**Le samedi 25 mars 2017**

**SOIRÉE  
COUNTRY**

Repas sur le thème Country & soirée dansante

A partir de 19h30,  
A la Salle Auguste Pavie de Thourie

**Menu**  
Apéritif offert  
Lambalaya de Loulouane  
Ou  
Hachis Parmentier de canard  
Fromage  
Brownies - café  
(Boissons non comprises)

Animée par Stéphane Animation

**Infos pratiques :**  
Tarifs sur place : Menu adulte : 15€ et Menu Enfant : 6€  
Emporter (à partir de 18h30) : Menu adulte : 14€ et Menu Enfant : 5€  
Les tickets sont disponibles soit auprès des membres de l'APE,  
Soit par téléphone : au 02 23 31 03 20, Soit par mail : ape.tlc@laposte.net

Sur Place ou à Emporter

## FOOT: RENCONTRE

Notre club va organiser son premier plateau le 01/04/17 à partir de 10h30. Nous attendons une douzaine d'équipes de 4 joueurs qui s'affronteront lors de mini matchs. Les équipes auront l'occasion de participer à des ateliers de jeux d'adresse et de vitesse. Le plateau se finira avec un goûter. Venez nombreux les encourager!

*Benkacem Megrous* (pour la section jeune)



## PECHE

L'Association des Pêcheurs à la ligne de LALLEU organise un lâcher de truite dans l'étang situé derrière le terrain de foot le 1er avril 2017 et invite les Allodiens à venir participer le lendemain au concours de pêche au même endroit. Merci de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie

# Les p'tites annonces

## GRANGE THÉÂTRE: GALI GALANT

Un décor de cabaret, tabouret haut et lumières tamisées, Yannig arrache à son accordéon des myriades de notes. C'est l'appel. Rozenn entre en scène, robe des années trente et talons hauts. Ambiance. D'emblée le duo entraîne la salle dans un univers de chants traditionnels revisités et de compositions personnelles où la langue bretonne portée par la voix aux intonations blues et jazzy de la chanteuse, se mélangent langoureusement aux accents argentins de l'accordéon.



## CHERCHE ARBUSTES

Amateurs, passionnés, ou si vous voulez juste épurer votre jardin, je cherche à égayer un peu le mien. Si vous avez des arbustes/boutures jolis ou originaux dont vous n'avez pas quoi faire, vous pouvez me les proposer au 0664509705.

